

## REFLEXION AROUND DE LA DEMOCARTIE EN TEMPS DE CONFINEMENT

Pendant les vacances, mon groupe de spé (HGGSP) avait pour mission facultative de réfléchir à la question du lien entre COVID et DEMOCRATIE, qui clôt le thème étudié sur la démocratie.

*Une première remarque s'impose : plus de la moitié de l'humanité est actuellement confinée et subit des mesures de restriction des libertés fondamentales, quel que soit le régime politique dans lequel elle se trouve. Des mesures approchantes ont été mises en place dans tous les régimes : démocratie libérale, démocratie illibérale, monarchie constitutionnelle, monarchie absolue ou régime autoritaire.*

*Une deuxième remarque en découle : les libertés fondamentales, notamment la liberté de circulation et de réunion, constitutives de nos démocraties, sont mises en suspens par la gestion de l'épidémie. La distinction classique entre le respect des libertés fondamentales dans une démocratie et le non-respect de ces libertés dans un régime autoritaire n'est donc plus opérante pour le temps de la pandémie.*

*Néanmoins, il ne faudrait pas que ce constat nous amène à penser que la gestion de la crise est tout à fait identique, quel que soit le régime politique en place. Ces mesures liberticides ne dureront dans nos démocraties que le temps de la crise alors qu'elles peuvent être constitutives des régimes autoritaires. En outre, la transparence est davantage le fait de nos démocraties, et nous savons d'ores et déjà que la Chine n'en a guère fait preuve tant pour l'annonce du début de l'épidémie que pour celle du nombre de morts. Enfin, on constate que des démocraties illibérales peuvent profiter de ces mesures sanitaires pour prendre d'autres mesures bafouant les libertés et les droits, ce qui ne devrait pas être le cas dans nos démocraties, même si le cyber-traçage peut poser question.*

*Une dernière remarque peut être formulée en forme d'inquiétude : la démocratie peut sembler en danger. Plusieurs exemples peuvent étayer cette idée : les élections municipales en France n'ont pas eu lieu dans des conditions normales ; la Knesset en Israël a été fermée ; en Inde, les musulmans sont désignés comme propagateurs du virus, subissant ainsi des mesures discriminatoires ; en Bolivie, des arrestations arbitraires ont lieu, en profitant de l'état d'urgence mis en place....*

Le décor étant posé, je vous laisse découvrir les réflexions de quelques élèves. Je me suis contentée de corriger quelques fautes d'orthographe et de faire des coupes dans leurs textes pour éviter les répétitions d'une même idée. Mais ce sont leurs recherches, leurs pensées et je suis fière qu'ils les aient menées avec rigueur et intérêt.

Marie Quintana

L'une des conséquences de la crise sanitaire liée au Coronavirus COVID-19 en France, est la mise en place d'un confinement national. Ce confinement qui constitue une première dans notre pays implique pour chaque citoyen de respecter de nouvelles règles.

Cette situation inédite implique de nombreux changements dans nos vies et notre quotidien lesquels sont brutaux et difficiles. Ainsi, par exemple avec le confinement nous sommes contraints de rester cloîtrés chez nous. En effet, tous les établissements scolaires, y compris ceux de l'enseignement supérieur sont fermés. Tous les évènements culturels tels que les concerts, théâtres... ou sportifs, comme les tournois nationaux (Roland Garros...) et même internationaux (Jeux Olympiques d'été au Japon...) sont annulés ou reportés. Tous les lieux de cultes, culturels (musées, cinémas...), loisirs (parc d'attractions, centres commerciaux...), centres sportifs (piscines, clubs...) sont également fermés au public. Ces reports, annulations et fermetures visent à empêcher tout rassemblement d'un grand nombre de personnes dans un lieu confiné ou ne permettant pas d'assurer le respect des distanciations sociales en vue de réduire la propagation du virus et donc freiner la pandémie. Sur le plan économique un très grand nombre de salariés du privé et de fonctionnaires du public poursuivent leurs activités professionnelles à leur domicile dans le cadre du télétravail. Seules les activités qui ne peuvent pas être effectuées dans le cadre du télétravail ainsi que, celles indispensables au bon fonctionnement du pays (commerces alimentaires, personnels de santé, forces de l'ordre ...) permettent à ces personnes de se déplacer pour aller travailler. Les éventuelles sorties sont définies en application d'un décret qui en précise les motifs ainsi que pour certains la durée et la distance maximale à respecter. Ainsi, chaque personne qui souhaite s'absenter de son domicile doit obligatoirement compléter une attestation laquelle doit être datée, signée et mentionner l'heure de sortie. En complément, de cette attestation la personne doit se munir de sa pièce d'identité, ces documents devront être produits aux forces de l'ordre en cas de contrôle. A défaut, tout déplacement injustifié, ne répondant pas aux motifs définis par le décret sont susceptibles de donner lieu à une amende de 135 €. Toute personne sortant sans sa pièce d'identité et ou son attestation remplie et signée s'expose à la même amende.

Ce confinement s'oppose donc à la liberté de circulation et de réunion puisqu'en effet pour ces droits fondamentaux dans une démocratie, les libertés individuelles de chacun sont encadrées et limitées puisse qu'elles doivent être justifiées par la présentation d'une attestation et de sa pièce d'identité sous peine de sanction. De plus, pour certaines personnes c'est même le droit d'entreprendre, de travailler qui est remis en cause car ces personnes n'ont plus le droit de travailler comme les coiffeurs, les fleuristes, les cafetiers, les restaurateurs... car non essentiel.

## AMBRE LECOMTE P11

Les pays au régime démocratique sont aujourd'hui très controversés. En effet, une démocratie se doit de prendre en compte l'opinion de son peuple ce qui n'est plus le cas dans certains pays. Emmanuel Macron, président de la République française a pris la liberté de confiner son pays sans prendre en considération l'avis de ses habitants (pour leur bien), sous peine de sanctions comme une amende d'un montant de 750 euros (375 si possibilité de pays dans l'immédiat) si ces derniers venaient à ne pas respecter les consignes de sécurité, remettant alors en cause les fondement d'une démocratie et de la liberté. La Hongrie, pays de base démocratique transformé en régime autocratique par le gouvernement de Viktor Orban a décidé de remettre en cause le régime de son pays : en effet le 30 mars dernier, le parlement Hongrois a adopté un projet de loi

accordant les pleins pouvoirs au premier ministre national-conservateur, Viktor Orban faisant franchir le pays à la limite de la dictature.

Cependant, certains pays ne se laissent pas faire. C'est notamment le cas des Etats-Unis où ont lieu de nombreuses manifestations anti-confinement soutenues par le président lui-même.

Malgré tout, certains pays aux régimes politiques bien différents de celui de la France, ont su réagir très vite et ont pris des mesures le plus rapidement possible. C'est le cas du Maroc dont le régime politique est une monarchie qui a su prendre très vite des décisions comme le confinement total du pays, sauf pour ceux disposant d'un permis de circuler dérogatoire pour se rendre à leur travail. Pour les personnes autorisées à aller au travail, ces derniers sont sous l'obligation de porter un masque fabriqué au pays. En effet, le Maroc fait produire les masques sanitaires par des industriels locaux qui ont adapté leur production à la crise sanitaire. Le pays a pris ces mesures très rapidement car le pays qui compte 35 millions d'habitants, dispose d'une capacité d'accueil des malades potentiels de 1 642 lits de réanimation dans le public et le privé.

La Corée du Sud, pays démocratique, a su faire face elle aussi à l'épidémie de la maladie alors que cette dernière était le premier pays à être touché massivement hors de la Chine. Elle a réussi à contenir le virus sans même à avoir confiné sa population. En effet, les autorités ont utilisé tous les moyens technologiques à leur disposition pour repérer les personnes au stade précoce de la maladie. Plus de 250 000 tests ont été réalisés sur toutes les personnes qui présentaient des symptômes de la maladie. Chaque personne testée positive a été soumise à un traçage très précis de sa vie précédant la contamination, permettant d'identifier les personnes avec lesquelles elle a été en contact. Dans certains endroits, des thermomètres thermiques ont été installés. Des applications demandant l'état de santé quotidien de la population ont aussi été utilisées.

Ainsi le covid-19 a révélé différentes failles dans la majorité des régimes politiques du monde, jusqu'à compromettre parfois totalement ces derniers. Maintenant, reste à savoir aussi si notre démocratie ne va pas être encore plus "endommagée" pour lutter contre ce fléau sanitaire.

## AMEL CHOUJAR P11

Le Covid 19 ne nous permet plus d'exercer certains droits fondamentaux de la démocratie. En effet les mesures drastiques et indispensables mises en place remettent en cause nos droits démocratiques tels que la liberté de rassemblement ou de culte, puisque tout déplacement (hors travail, courses alimentaires et sport) sont interdits et punis d'une amende. Cette nouvelle situation d'urgence sanitaire, peut malheureusement rappeler les grandes lignes d'un régime autoritaire.

De plus, le premier tour des élections municipales française s'est tenu le dimanche 15 mars dans un contexte de « pré-confinement » puisque les écoles étaient déjà fermées et les rassemblements interdits. Cette décision prise par M.Macron de maintenir les élections a laissé perplexes les citoyens français. En effet, certaines personnes et surtout les plus fragiles (les personnes âgées) ont longuement hésité à exercer leur droit de vote au péril de leur santé. Cet événement a encore

une fois fragilise notre démocratie où le droit de vote est censé être accessible aux plus de citoyens possibles. Le deuxième tour de ces élections n'a bien évidemment pas eu lieu.

Cette pandémie du Covid 19 met aussi en lumière les failles mais aussi les qualités de notre société démocratique. En effet, depuis le début de cette crise sans nom, les pénuries se succèdent. La « première ligne » manque de masques, gants, blouses, tests, gel hydro alcoolique.... Le pays n'était sûrement pas prêt à faire face à ce virus. De plus, lorsqu'un phénomène de cette envergure touche le monde entier, les pays ne font au final preuve d'aucune cohésion. Les États Unis et le gouvernement de Donald Trump sont accusés d'avoir « volé » la cargaison de masques prévue pour la France, provenant de Chine. Les USA ont proposé un prix beaucoup plus élevé pour ses masques et ont pu s'en emparer. L'Union Européenne fait aussi face à un manque de cohésion entre tous ses pays membres. Chaque États est touché par le virus à différentes échelles ce qui provoque des désaccords sur le plan de relance économique. Pour finir, le Covid 19 permet aussi à la population française de se rendre compte de la chance qu'elle a d'avoir un système de santé « gratuit » et plutôt performant. En effet, en France les soins sont pratiquement gratuits, ils sont pris en charge par la sécurité sociale et les assurances. Ce système n'est absolument pas disponible dans tous les pays, comme les États Unis où Donald Trump a décidé de supprimer « l'Obama Care » mis en place par l'ancien président Barack Obama, qui permettait d'avoir un accès aux soins plus facilement.

Depuis le début de cette crise atroce, le monde fait face à des situations jamais connues auparavant. Les vies sont bousculées et en suspens. Malgré cet événement historique douloureux, un nouveau monde se réinvente, les sociétés changent. Le télétravail se développe et une partie de la population que l'on appelle actuellement la première ligne ( le personnel hospitalier, les caissiers, les agents d'entretien....) sont mis en lumière et remerciés chaque soir à 20h. Cette solidarité redonne de le sourire et nous faire croire à un retour à la vie démocratique proche

## LOU NIVERT P11

Cette épidémie nommée covid-19 n'est pas traitée de la même manière en fonction des pays mais aussi en fonction du régime politique (démocratie, dictature). Pour illustrer cela on prendra l'exemple de la Chine, de l'Angleterre ainsi que de la France.

La Chine fut le premier pays à avoir été touché par ce virus. En effet, le covid-19 fut aperçu sur un marché dans la ville de Wuhan. L'exemple de la Chine est intéressant à voir car il s'agit d'un régime autoritaire et ce n'est donc pas une démocratie. La question du virus fut donc traitée de manière totalement différente. Cependant, il faut souligner que les mesures prises pour la Chine sont assez identiques aux mesures prises par les démocraties (France, Espagne, etc) c'est à dire confinement, le terme de quarantaine peut être aussi utilisé, les autorités chinoises interdirent même le trafic aérien ferroviaire et routier à destination et en provenance de la province de Hubei. Il faut cependant souligner que le faible nombre de morts dans ce pays pose de nombreuses questions et notamment celle de la censure. En effet, selon certains médias anglais et américains on parlerait d'un bilan compris entre 40 000 et 100 000 morts ce qui est bien au-

dessus du bilan annoncé par les autorités chinoises. De plus ces mêmes autorités n'ont annoncé subir cette épidémie que trop tardivement.

L'Angleterre est une démocratie parlementaire mais qui a cependant décidé dans un premier temps d'adopter une tout autre stratégie pour lutter contre cette épidémie. En effet, le premier ministre Boris Johnson décide d'adopter une politique d'immunité collective (phénomène par lequel la propagation d'une maladie peut être enrayerée si un certain pourcentage de la population est immunisé soit par vaccin soit après avoir été contaminé puis guéri). Cependant le 24 mars, un confinement national est mis en place sur une période de trois semaines. Cela montre que l'Angleterre a tardé à prendre conscience de l'ampleur de cette crise sanitaire en changeant constamment sa stratégie d'action.

Le dernier exemple est celui de la France. La France, contrairement à l'Angleterre n'a pas tardé pour prendre des mesures concrètes. En effet cette première n'a pas tardé à prendre cette épidémie au sérieux et à annoncer des mesures de confinements. Cependant, il y a d'autres problèmes tels que des décisions parfois peu claires qui deviennent parfois contradictoires comme le port du masque qui n'est pas obligatoire puis ensuite le devient (comme pour les tests de contamination par exemple) ainsi qu'une communication qui semble biaisée sur certains points.

Cette épidémie permet de montrer certains défauts de la démocratie. Tout d'abord, les différentes démocraties n'ont pas réellement réussi à trouver des politiques communes contre cette épidémie avec par exemple la différence entre la France et l'Angleterre. Ensuite aucun pays n'avait pris dans un premier temps cette épidémie au sérieux comme par exemple certaines figures politiques et certains journalistes qui minimisaient cette épidémie en ne la considérant comme une sorte de grippe par exemple.

## MATTEO RAMIREZ P9

Le Covid-19 confronte le monde depuis le début de l'année, à une crise sanitaire extrêmement dévastatrice. Chaque pays a composé un modèle de lutte contre la pandémie différent : certains comme la Suède entreprennent une lutte moins radicale en attendant que les 60% de la population soient contaminés afin que le virus meurt, seul, d'autres comme la Chine infligent à certaines villes les plus touchées, un confinement total avec interdiction de sortir même dans des cas nécessaires, et dans le cas de la France, un confinement partiel avec des sorties dans des cas réglementés et avec une attestation. C'est ainsi que la France depuis le 17 mars, se voit contrainte à des mesures radicales inédites. La démocratie française est gravement touchée durant ce confinement et les libertés auquel les français sont très attachés aussi.

Tout d'abord, nous allons voir un aspect plus critique de la démocratie, c'est-à-dire son efficacité et sa capacité à fonctionner lors de réelles crises.

Premièrement, l'un des fondements de la démocratie est bafoué, en effet les élections municipales de 2020 ont été reportées, ce qui est la troisième fois depuis 1871. Auparavant seules les deux guerres mondiales avaient modifié la date des élections municipales, parfois plusieurs années plus tard. Aujourd'hui c'est la crise sanitaire du Covid-19 qui empêche l'une des tâches les plus importantes de la démocratie remplie par ses citoyens.

Ensuite, les mesures très radicales prises par notre gouvernement, sont assez inhabituelles pour un peuple souvent contestataire des décisions gouvernementales. Et parfois non respectées. Dans cette situation, la démocratie apparaît inefficace. Nous pouvons nous poser la question de l'efficacité dans ce cas-là d'un régime autoritaire dont le peuple est souvent soumis aux règles autoritaires et en respecte la totalité. Le peuple chinois soumis à un régime autoritaire, a appliqué les mesures de confinements beaucoup plus strictes que nous, dans un très bref délai.

Dans un deuxième temps, nous allons voir que les valeurs démocratiques sont compliquées voire impossibles à respecter durant des crises d'une telle ampleur.

En effet, lors du confinement, la liberté de notre peuple est fortement impactée. La liberté de circulation est maintenant règlementée et sanctionnée sans attestation de déplacement. Un couvre-feu est mis en place dans certaines villes le soir comme Nice ou Perpignan.

Puis le principe d'égalité qui prend sa légitimité dans certains lieux public est donc inexistant. L'école par exemple, étant fermée n'assume plus son devoir d'égalité face à l'éducation de chaque français. Certains élèves n'ont pas accès au cours en ligne, on en estime à près d'un tiers ne pouvant pas suivre leur cours correctement. De plus les inégalités sociales se font plus ressentir lors du confinement car selon les logements des français, le confinement se respecte mieux. Lorsqu'une famille nombreuse habituellement à l'école et au travail la journée, se retrouve pendant plus de deux mois dans un habitat plus ou moins grand, la cohabitation est très compliquée.

Pour conclure, la démocratie française, lors de crises sanitaires graves ou autres, peut avoir de grosses difficultés souvent contraires à ses principes et valeurs de base. Néanmoins, notre démocratie possède beaucoup d'atouts pour gérer au mieux la crise. En effet ces dernières semaines, le peuple français a usé de ses valeurs pour assurer la solidarité dans notre pays durant ce moment difficile : des dons pour les hôpitaux et la recherche, des solutions aux pénuries de masques et de gels hydro-alcooliques, des astuces pour passer le temps par les médias...

JULIA MARQUET P9